

Transition Éco-énergétique décentralisée pour les Communes suisses

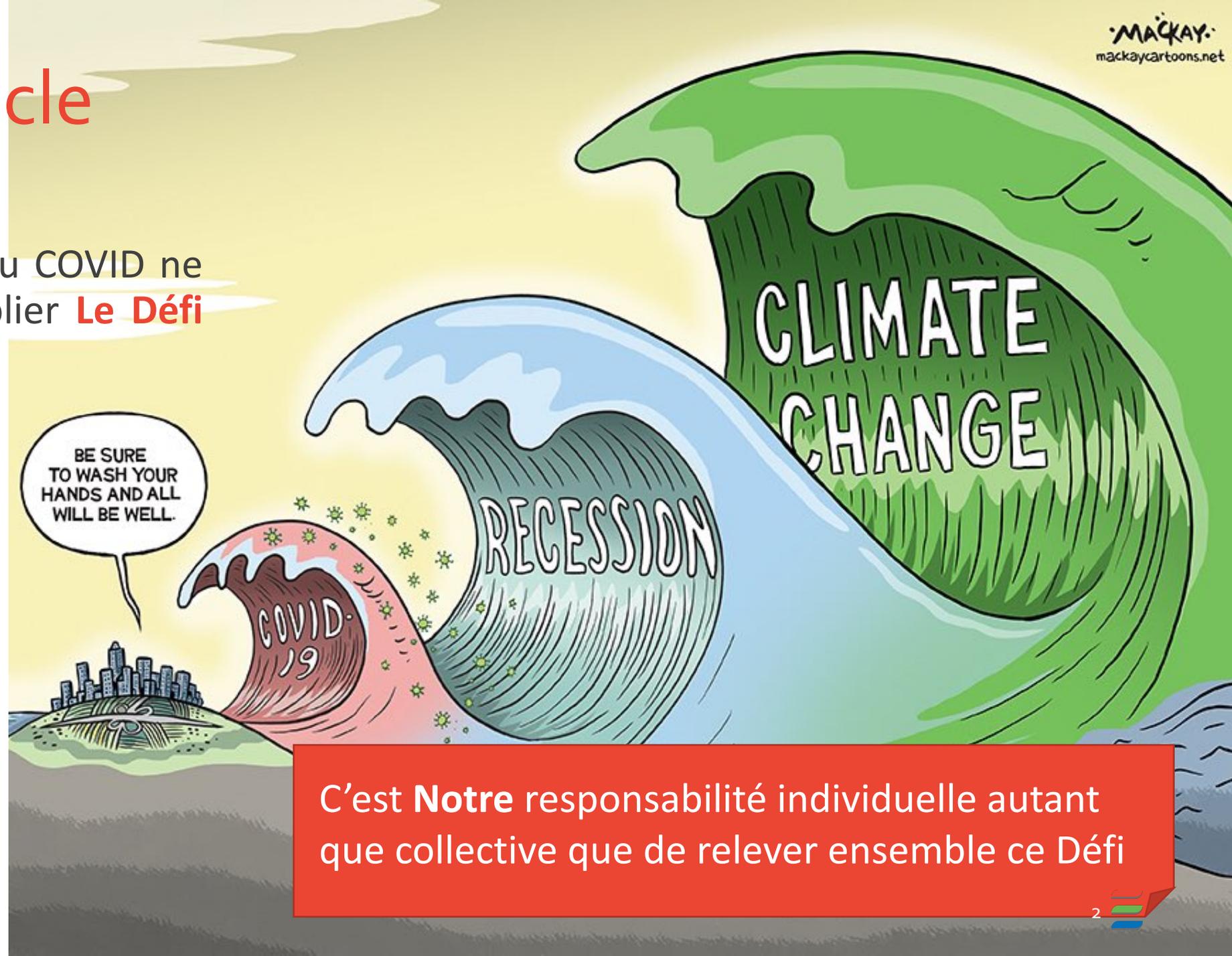


PPP Innergia©
UNE SOLUTION CONCRÈTE

Le défi du siècle

Le défi à court terme du COVID ne doit pas nous faire oublier **Le Défi** de notre génération...

La crise climatique impose une Transition Éco-énergétique rapide.



C'est **Notre** responsabilité individuelle autant que collective que de relever ensemble ce Défi

Les besoins de financement

Les besoins de financement de la **Transition Éco-énergétique** :

Monde



5'000 Mia \$ / an
sur les 15 prochaines années
au moins

(Sources: ONU 2018)

Europe



1'245 Mia € / an
sur les 10 prochaines années

(Sources: Guillaume Bazot 2021)

Suisse



13 Mia CHF / an
sur les 30 prochaines années

(Sources: Association Suisse des Banquiers
& Boston Consulting Group 2021)

Les besoins de financement en Suisse

La **Transition Éco-énergétique** doit nécessairement être décentralisée dans chaque collectivité public pour atteindre les objectifs 2050 de **neutralité carbone sur l'entier du territoire suisse**

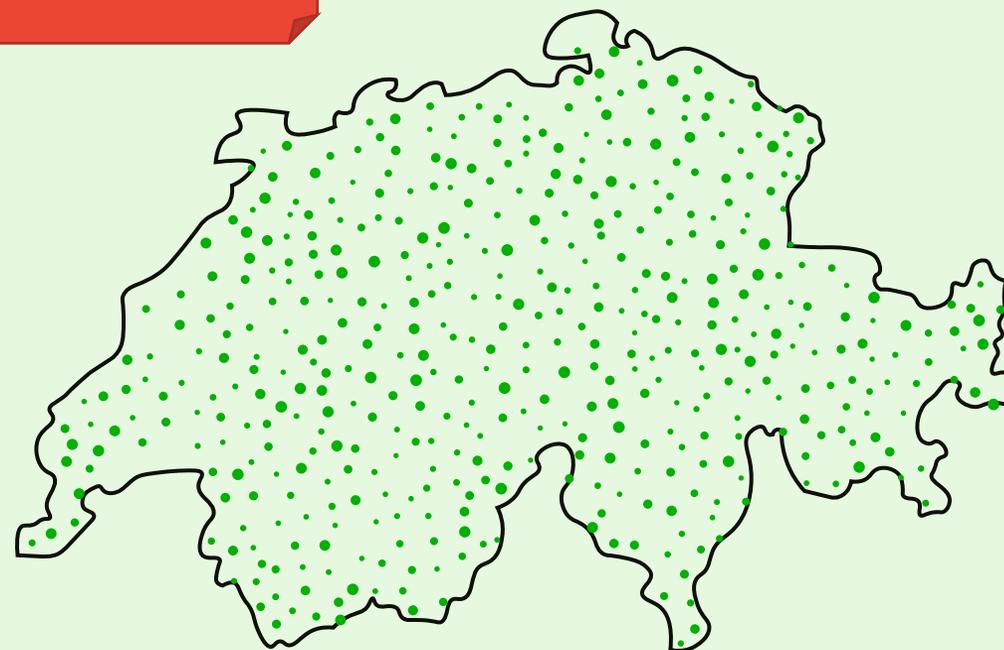
13 Mia CHF / an sur les 30
prochaines années

2'200 communes suisses

5 M CHF / an par commune
= 150 M CHF sur les 30
prochaines années par commune

1'375 communes de moins de 10'000 habitants

50 M CHF / sur les 25 prochaines années par commune



Les besoins de financement pour la Suisse

La **Transition Éco-énergétique** doit nécessairement être décentralisée dans chaque collectivité public pour atteindre les objectifs 2050 de **neutralité carbone sur l'entier du territoire suisse**

13 Mia CHF / an sur les 30
prochaines années

2'200 communes suisses

5 M CHF / an par commune
= 150 M CHF sur les 30
prochaines années par commune

1'375 communes de moins de 10'000 habitants

50 M CHF / sur les 25 prochaines années par commune



Le financement évident: Les Caisses de Pension

Les Caisses de Pension sont devenues le plus gros capitaliste mondial



Au niveau mondial, les avoirs des investisseurs institutionnels se montent à 65'000 Mia \$ en 2020
(Statistiques OCDE)



Pour la Suisse, les avoirs des Caisses de Pension et des assurances suisses se montent à 1'400 Mia CHF en 2020
(Statistiques OCDE)

Comment réunir les besoins et les ressources

Leurs impératifs paraissent différents et opposés

Impératifs des collectivités publiques

1. Conformités aux lois sur les finances publiques
2. Maîtrise de leurs infrastructures publiques vitales à leurs fonctionnements
3. Prix avantageux des services publics pour leurs administrés
4. Participation citoyenne à relever le défi de la Transition Éco-énergétique

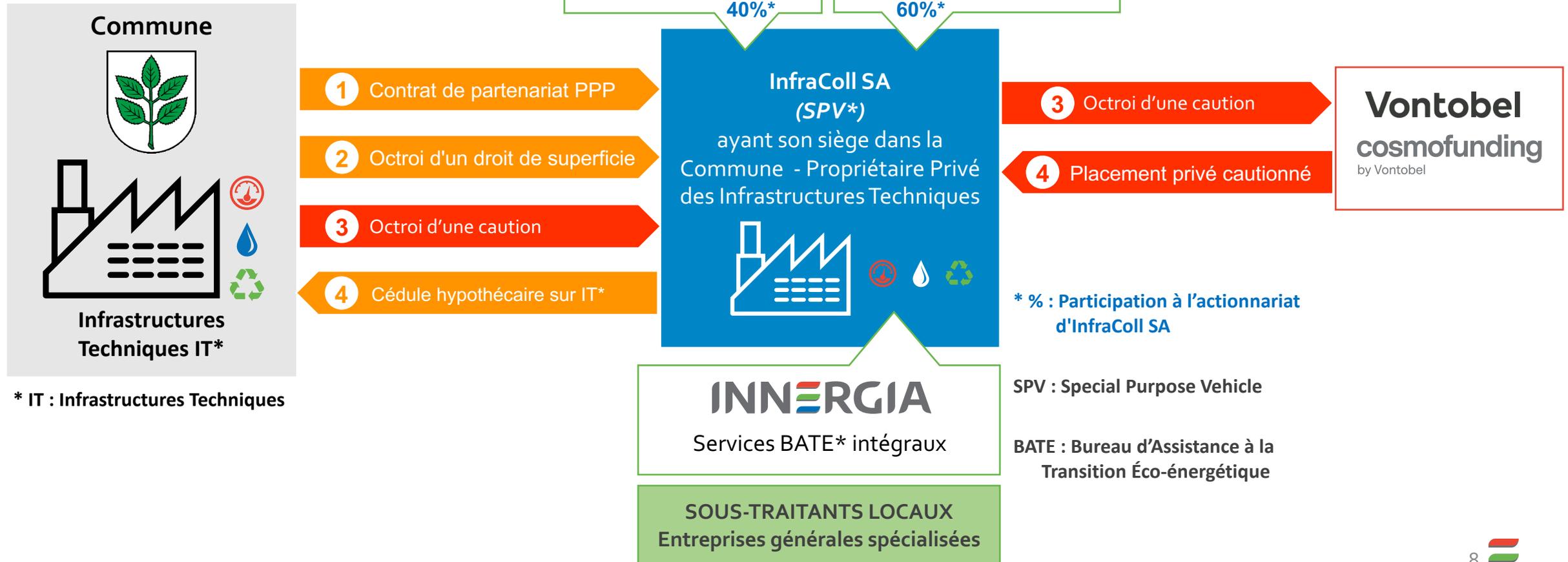
PPP Innergia©

Impératifs des Caisses de Pension

1. Sécurité avec des investissements exempts de tout risque
2. Rendements correspondants aux exigences imposées (Confédération)
3. Investissements aussi «liquides» que possible
4. Investissements répondant aux critères ESG (Environnement Sociétal & Gouvernance)

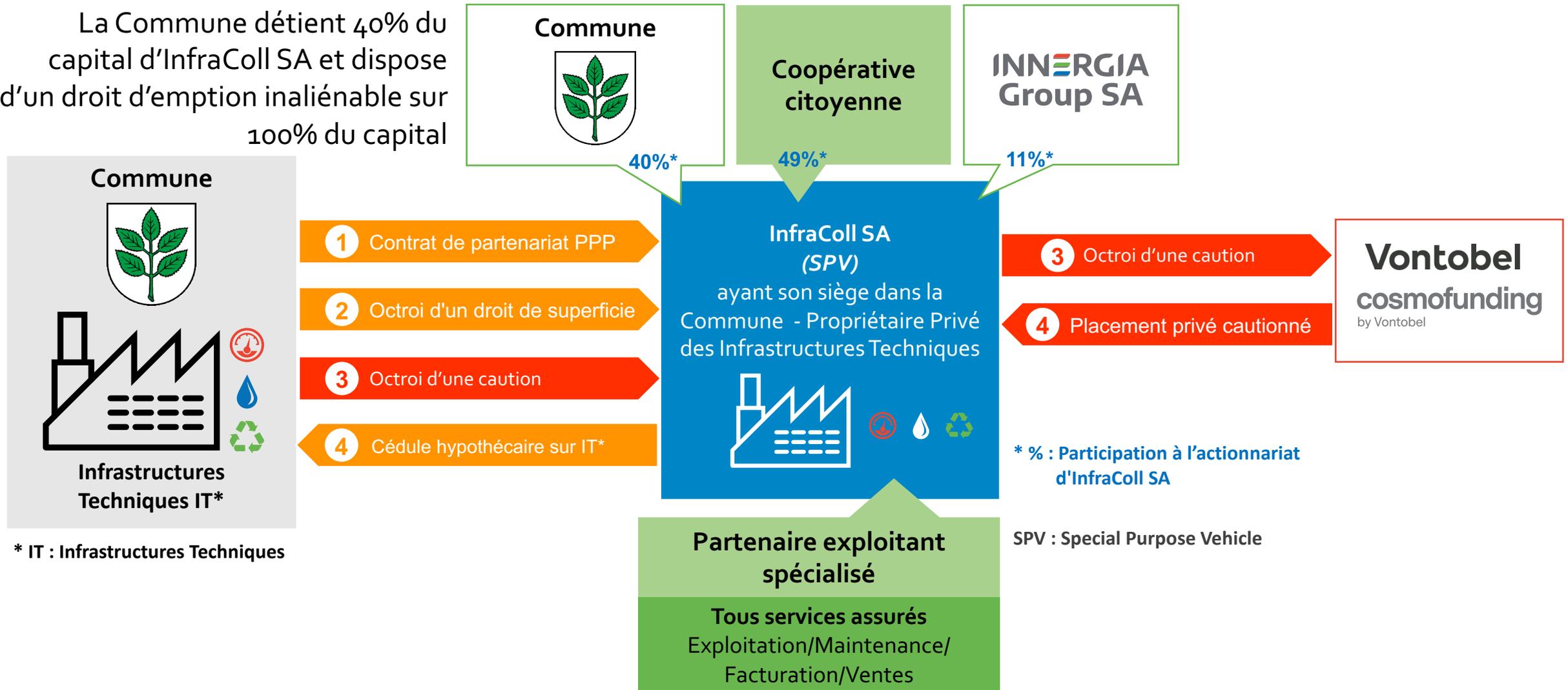
PPP Innergia© : Implémentation du modèle 1

La Commune détient 40% du capital d'InfraColl SA et dispose d'un droit d'emption inaliénable sur 100% du capital



PPP Innergia© : Implémentation du modèle 2

La Commune détient 40% du capital d'InfraColl SA et dispose d'un droit d'emption inaliénable sur 100% du capital



* IT : Infrastructures Techniques

PPP Innergia© Répond à tous les impératifs

Impératifs des collectivités publiques

- ✓ Les cautions garanties n'entrent pas dans les limites d'endettement (MCH2)
- ✓ Le droit d'emption donne un contrôle de fait
- ✓ Des amortissements longs permettent des prix compétitifs
- ✓ Participation citoyenne par la Coopérative



Impératifs des Caisses de Pension

- ✓ Une caution publique donne une garantie de premier ordre aux investisseurs
- ✓ Des taux d'intérêts obligataires correspondants aux rendements imposés (Confédération)
- ✓ Emprunts transformés par Vontobel en titres négociables sur les marchés financiers
- ✓ Investissements catégorisés ESG

PPP Innergia© : Une Solution concrète à la T.É.

- ✓ Réalisation et financement de leur Transition Éco-énergétique **SANS AUCUN COÛT** pour la collectivité et ses administrés
- ✓ Les services «Innergia» facturés uniquement à la SPV (Special Purpose Vehicle)
- ✓ La SPV permet **TOUS les investissements nécessaires** à la Transition Éco-énergétique: Énergies-Mobilité douce / Eau potable / Eaux usées & claires / Déchets / **Isolation des bâtiments**
- ✓ **Indépendance technologique:** optimisation des choix techniques et intégration régulière des nouvelles technologies
- ✓ **Autonomie et indépendance énergétique** pour la collectivité publique
- ✓ **Priorisation** des acteurs économiques locaux
- ✓ **Coaching «Innergia» et implémentation de son modèle PPP «clé en mains» jusqu'à la neutralité carbone** de la collectivité publique

PPP Innergia© : Résout TOUS les obstacles à la T.É.

- ✓ Financements
- ✓ Conformités légales
- ✓ Économiques
- ✓ Techniques
- ✓ Temps de réalisation

SAUF
Politiques et
mentalités

En route vers la neutralité carbone

2021

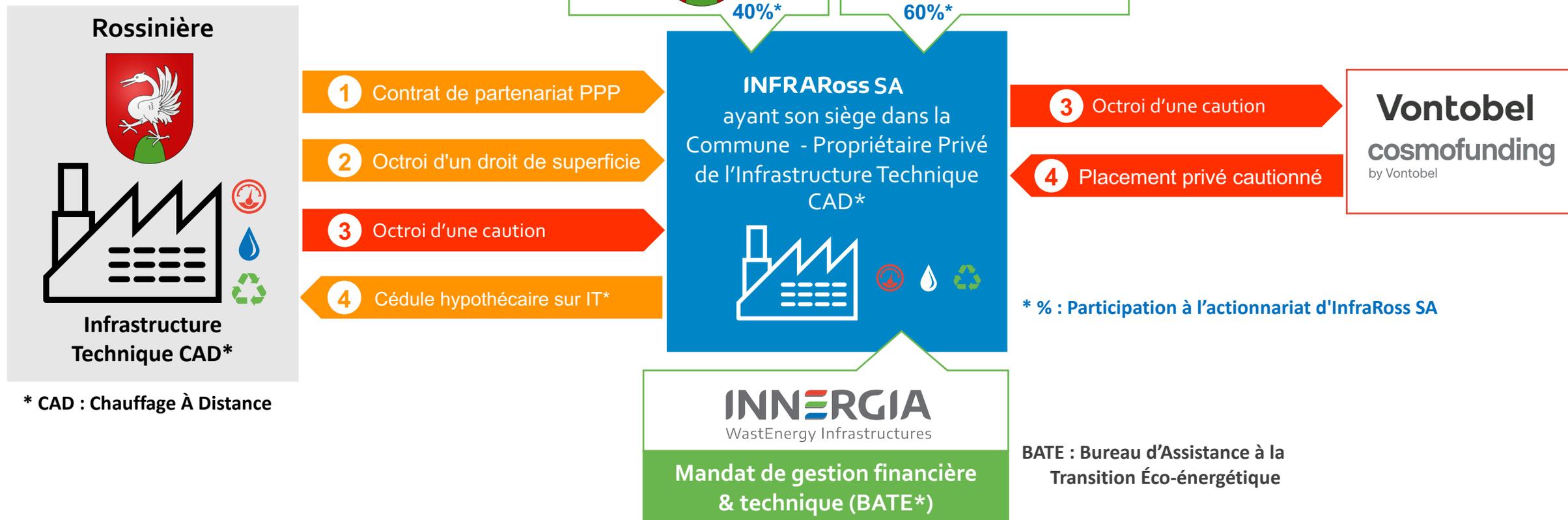


2050



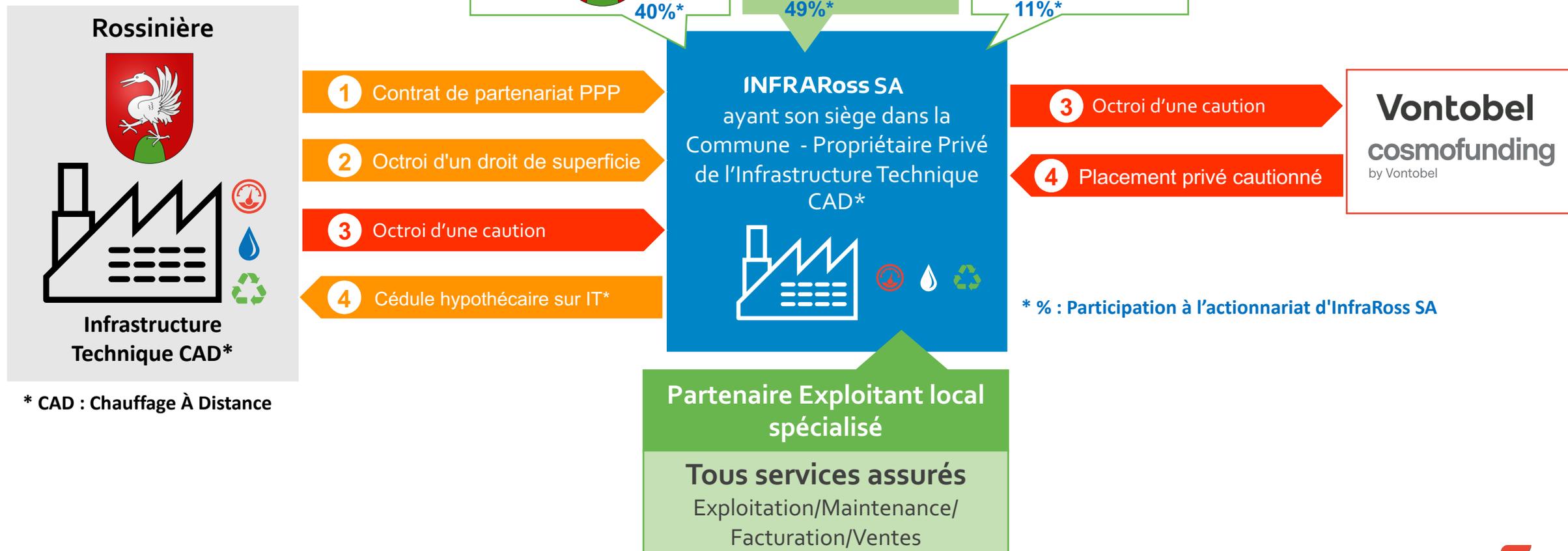
Exemple concret: Rossinière et INFRARoss SA

La Commune de Rossinière détient 40% du capital d'INFRARoss SA et dispose d'un droit d'emption inaliénable sur 100% du capital



Exemple concret: Rossinière et INFRARoss SA

La Commune de Rossinière détient 40% du capital d'INFRARoss SA et dispose d'un droit d'emption inaliénable sur 100% du capital



Rossinière en route vers la neutralité carbone avec

INFRARoss

Energies  Services

2021



2050



Limite actuel d'endettement de la commune: **CHF 5 M**

Investissements INFRARoss SA nécessaires à l'atteinte de la
neutralité carbone: **CHF >20 M**

Extrait RC INFRARoss SA

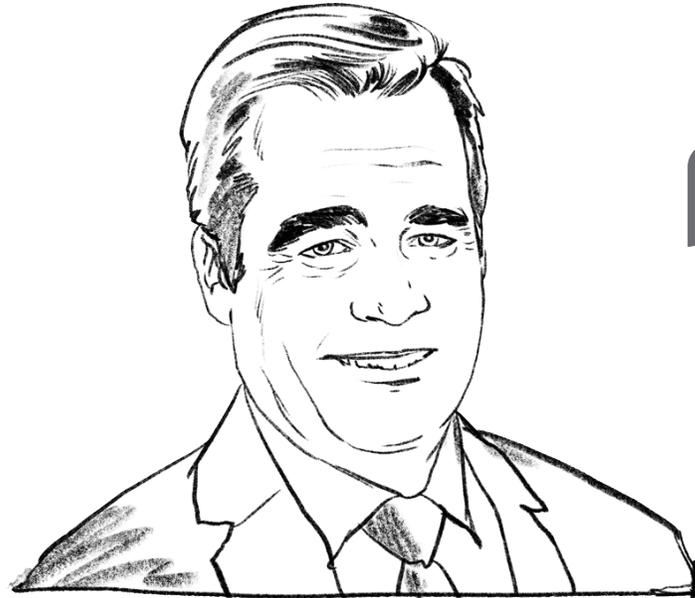
IDE\UID CHE-403.424.189

InfraRoss SA
inscrite le 28 juin 2021
Société anonyme

Réf.	Raison Sociale
1	InfraRoss SA
Siège	
1	Rossinière
Adresse	
1	Chemin de l'Eglise 14, Bâtiment communal, 1658 Rossinière
Dates des Statuts	
1	08.06.2021
But, Observations	
1	<u>But:</u> la société a pour but la reprise, la réalisation, le financement et l'exploitation d'infrastructures techniques, énergétiques et durables, permettant d'offrir des services publics aux habitants de la Commune de Rossinière et environs avec, pour objectif, l'atteinte d'une transition énergétique et de la neutralité carbone locales. La société peut: exercer toute activité financière, commerciale, industrielle et immobilière en rapport direct ou indirect avec son but; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou à des tiers, si cela favorise ses intérêts.
Organe de publication	
1	Feuille officielle suisse du commerce



Allocution de



INFRARoss
Energies  Services

M. Jean-Pierre **NEFF**
Syndic de Rossinière
Président d'INFRARoss SA

INNERGIA Group SA

Z.I. Champ Cheval 1
1530 PAYERNE
www.innergia.swiss
0840 400 500